

RCS : GRASSE Code greffe : 0603

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRASSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2001 B 00594 Numéro SIREN : 440 237 667 Nom ou dénomination : SAS HYPER GRASSE
--

Ce dépôt a été enregistré le 03/04/2019 sous le numéro de dépôt B2019/000896

SAS HYPER GRASSE

Société par Actions Simplifiée au capital de 39.400,50 euros

Siège social : 59 chemin de l'Orme

06130 GRASSE

R.C.S. GRASSE 440 237 667

COMPTES CONSOLIDES

31 mai 2017

Certifiée conforme
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and strokes, positioned below the text 'Le Président'.

GROUPE HYPER GRASSE

59 chemin de L'Orme
06130 GRASSE

Siret : 440237667000025

COMPTES CONSOLIDES
AU 31 MAI 2017

SOMMAIRE DES COMPTES CONSOLIDES

	<u>Pages</u>
I – BILAN ET COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDES	2
1 – BILAN CONSOLIDE DU GROUPE	3
2 – COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE DU GROUPE	4
II – ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDES	5
1 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION	7
2 – PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE CONSOLIDATION	9
3 – EXPLICATIONS DES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT ET DE LEURS VARIATIONS	15
4 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	21
III – DETAIL DES COMPTES	29
CONTRIBUTION DES SOCIETES A L'ACTIF CONSOLIDE	30
CONTRIBUTION DES SOCIETES AU PASSIF CONSOLIDE	31
CONTRIBUTION DES SOCIETES AU RESULTAT CONSOLIDE	32
DETAIL DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES DU GROUPE	33

I - BILAN ET COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDES

1 - BILAN CONSOLIDE DU GROUPE

BILAN ACTIF	31.05.2017	31.05.2016
	Net	Net
Ecart d'acquisition	2 650 019	2 836 600
Immobilisations incorporelles	294 806	332 782
Immobilisations corporelles	55 474 423	55 875 378
Immobilisations financières	1 974 555	1 310 233
Titres mis en équivalence	533 454	540 153
TOTAL ACTIF IMMOBILISE NET	60 927 257	60 895 146
Stocks et en-cours	4 465 878	4 663 798
Clients et cptes rattachés	1 144 460	141 348
Autres créances et cptes de régul (1)	2 745 738	4 721 439
Valeurs mobilières placement	692 752	245 000
Disponibilités	8 033 507	5 783 704
TOTAL ACTIF CIRCULANT NET	17 082 335	15 555 289
TOTAL ACTIF	78 009 592	76 450 435

BILAN PASSIF	Exercice 31.05.2017	Exercice 31.05.2016
Capital	39 401	39 401
Réserves consolidées	7 000 901	5 698 140
Résultat consolidé	3 119 294	1 797 808
TOTAL CAPITAUX PROPRES GROUPE	10 159 596	7 535 349
TOTAL INTERETS MINORITAIRES	5 472	0
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES (2)	2 358 333	2 286 564
Emprunts et dettes financières	54 212 460	54 578 386
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 246 795	6 087 358
Autres dettes et comptes de régularisation	5 026 936	5 962 778
TOTAL DETTES	65 486 191	66 628 522
TOTAL PASSIF	78 009 592	76 450 435
(1) Dont Impôts différés Actif :	0	0
(2) Dont Impôts différés Passif :	1 998 938	1 943 214

2 – COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE DU GROUPE

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE	Exercice 31.05.2017	Exercice 31.05.2016
Chiffre d'affaires	88 130 772	84 616 451
Autres produits d'exploitation	425 504	333 879
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	88 556 276	84 950 330
Achats consommés	64 908 432	64 403 955
Charges de personnel	9 224 443	9 087 374
Autres charges d'exploitation	5 268 674	4 361 630
Impôts et taxes	1 533 624	1 615 810
Dotations amortissements et provisions d'exploitation	2 558 243	1 710 822
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	83 493 416	81 179 591
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 062 860	3 770 739
Charges et produits financiers	-749 893	-889 808
RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES	4 312 967	2 880 931
Charges et produits exceptionnels	462 673	-104 990
RESULTAT AVANT IMPOTS SUR LES RESULTATS	4 775 640	2 775 941
Impôts différés	54 863	-178 132
Impôts sur les résultats	1 477 784	1 046 431
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	3 242 993	1 907 642
QP dans les résultats des sociétés mises en équivalence	73 302	74 008
Dotations/Reprises des amortiss des écarts d'acquisition	186 581	186 581
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	3 129 714	1 795 069
Intérêts minoritaires	10 420	-2 739
RESULTAT NET - PART DU GROUPE	3 119 294	1 797 808
RESULTAT PAR ACTION GROUPE	8	5
NOMBRE D'ACTIONS SOCIETE MERE	394 005	394 005

II – ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDES

**** A N N E X E ****

ETABLIE EN CONFORMITE AVEC

**LA LOI DU 3 JANVIER 1985 ET
LE DECRET D'APPLICATION DU 17 FEVRIER 1986**

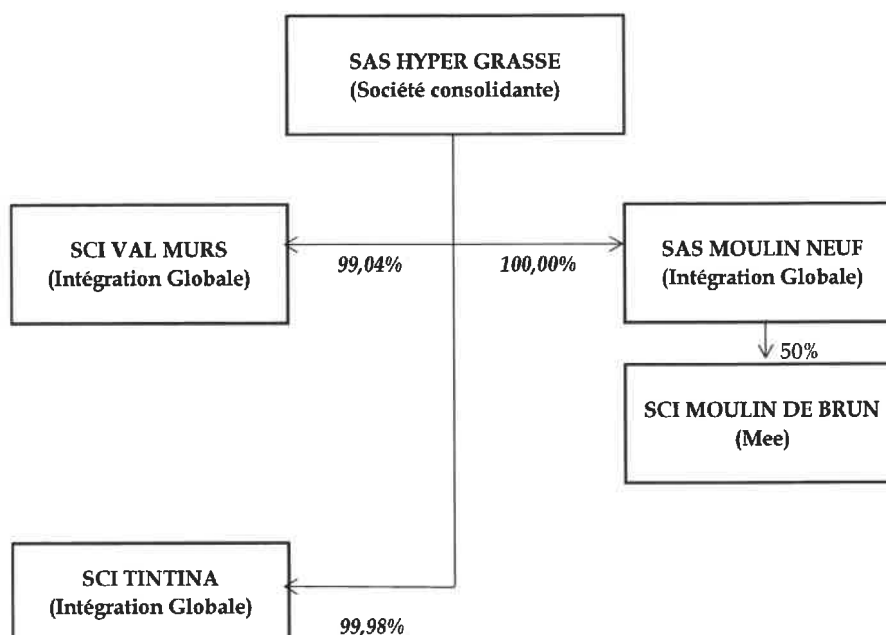
LE REGLEMENT CRC 99-02

- 1 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION
- 2 - PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE CONSOLIDATION
- 3 - EXPLICATIONS DES POSTES DU BILAN
ET DU COMPTE DE RESULTAT ET DE LEURS VARIATIONS
- 4 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

**** A N N E X E ****

1 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION

*** Organigramme du groupe au 31.05.2017**



*** Entreprises consolidées**

Le groupe HYPER GRASSE est composé de 5 sociétés :

- La Société par Actions Simplifiée HYPER GRASSE, société mère du groupe, dont le siège social est 59 chemin de l'Orme 06130 Grasse.
N° Siret : 440237667000025
- La Société par Actions Simplifiée MOULIN NEUF, filiale à 100 % de HYPER GRASSE, dont le siège social est 59 chemin de l'Orme 06130 Grasse.
N° Siret : 43953822400015

**** A N N E X E ****

- La Société Civile Immobilière MOULIN DE BRUN, filiale à 50 % de MOULIN NEUF, dont le siège social est 770 rue Alfred Nobel 34000 Montpellier.
N°Siret : 43385052600024
- La Société Civile Immobilière VAL MURS, filiale à 99,04 % de HYPER GRASSE, dont le siège social est 1 750 Chemin Saint-Bernard, 06220 Vallauris.
N° Siret : 51755328500035
- La Société civile immobilière TINTINA, filiale à 99,98 % de HYPER GRASSE, dont le siège social est 546 chemin des Horts de la Salle 06250 Mougins.
N°Siret : 79250956400011

*** Justification des exclusions du périmètre au 31.05.2017**

Toutes les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable ont été consolidées. La société HYPER GRASSE a cédé le 24/11/2016 la totalité de ses parts détenues dans la société FM. A ce titre, la société FM est exclue du périmètre.

*** Détentions et méthodes de consolidation retenues au 31.05.2017**

Sociétés	% d'intérêt groupe	% de contrôle	Date de clôture N	Durée de l'exercice	Date de clôture N-1	Durée de l'exercice N-1
SAS HYPER GRASSE	Société mère	Société mère	31-mai-17	12 mois	31-mai-16	12 mois
SAS MOULIN NEUF	100.00 %	100.00 %	31-mai-17	12 mois	31-mai-16	12 mois
SCI MOULIN DE BRUN	50.00 %	50.00 %	31-déc-16	12 mois	31-déc-15	12 mois
SCI VAL MURS *	99.04 %	99.04 %	31-mai-17	12 mois	31-mai-16	12 mois
SCI TINTINA **	99,98%	99,98%	31-mai-17	12 mois	31-mai-16	12 mois

Toutes les sociétés sont consolidées par la méthode de l'intégration globale à l'exception de la société MOULIN DE BRUN consolidée par la méthode de la mise en équivalence. Le pourcentage de contrôle du groupe dans cette société est de 50 % et la société est détenue par ailleurs à 50% par un autre associé.

* Pour les besoins des comptes consolidés, les sociétés SCI VAL MURS et SCI TINTINA qui clôturent leurs comptes au 31 décembre, sont consolidées sur la base d'une situation intermédiaire établie au 31 mai.

**** A N N E X E ****

2 – PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE CONSOLIDATION

1. Principes comptables et méthodes d'évaluation

1.1. Principes comptables

Les comptes consolidés sont établis conformément aux dispositions de la loi du 3 janvier 1985 et du décret d'application du 17 février 1986 et selon les règles et principes du Plan Comptable Général. Les présents comptes tiennent compte des changements induits par l'application du règlement CRC 99-02.

Toute dérogation doit être justifiée par la recherche d'une meilleure information. Dans ce cas, la présente annexe précisera les options retenues.

1.2. Méthodes d'évaluation

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été établie par référence à la méthode des coûts historiques.

- *Actif immobilisé*

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. L'ensemble des éléments d'actifs corporels et incorporels est déprécié par un amortissement linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation de ces biens.

Le plan d'amortissement retenu pour le groupe est :

Usufruit (immobilier) :	21 ans
Concessions, brevets, licences :	1 à 4 ans
Constructions et agencements constructions :	8 à 40 ans
Matériel et outillage :	5 à 10 ans
Matériel de transport :	3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique :	3 à 5 ans
Mobilier :	4 à 8 ans

**** ANNEXE ****

- Ecart de première consolidation

Le règlement ANC n°2015-07 du 23 novembre 2015 prévoit que :

- les écarts d'acquisition qui ont une durée d'utilisation non limitée ne sont plus amortis. En contrepartie, ils font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice ;
- les écarts d'acquisition qui ont une durée d'utilisation limitée sont amortis linéairement sur cette durée ;
- dans les cas exceptionnels où la durée d'utilisation est limitée mais où elle ne peut pas être déterminée de façon fiable, les écarts d'acquisition sont amortis forfaitairement sur 10 ans.

Conformément au règlement ANC n°2015-07, le groupe a décidé de conserver les durées d'utilisation antérieurement déterminées pour tous leurs écarts d'acquisition inscrits au bilan consolidés. Ce changement n'a aucun impact sur les comptes car le choix de méthode comptable du groupe a été de maintenir le plan d'amortissement antérieur pour tous ses écarts d'acquisition.

✓ Constatés lors de la prise de contrôle de Moulin Neuf.

La prise de contrôle de la société MOULIN NEUF par le groupe est intervenue le 27 décembre 2010 par l'acquisition de 105 actions supplémentaires, le groupe en détenant préalablement 127 actions acquises en septembre 2006.

La prise de contrôle a été analysée sur la base de comptes intermédiaires à cette date et retraités conformément aux méthodes comptables retenues par le groupe.

Cette opération a conduit à dégager un écart de première consolidation se décomposant en :

- un écart d'évaluation de 7 141 503 € relatif à l'immeuble figurant à l'actif de la société et amorti sur 20 ans. Cet écart génère un impôt différé passif de 2 380 501 € ;
- un écart d'acquisition de 548 693 € amorti sur 20 ans à compter du 1.01.2011.

Le 1^{er} juin 2011, le groupe a acquis un lot complémentaire de 150 actions, de sorte que le groupe détient désormais la totalité des actions composant le capital social de la société MOULIN NEUF.

Cette acquisition complémentaire, portant la participation du groupe dans la société à 100%, a conduit à dégager un écart d'acquisition complémentaire de 2 196 606 € amorti sur 20 ans à compter du 1^{er} juin 2011.

✓ Constatés lors de la prise de contrôle de VAL MURS

La prise de contrôle de la société VAL MURS par le groupe est intervenue le 27 avril 2012 par l'acquisition de 99,04 % des parts sociales de la société.

La prise de contrôle a été analysée sur la base de comptes intermédiaires établis au 31 mai 2012 et retraités conformément aux méthodes comptables retenues par le groupe. La société ne contribue pas au résultat de l'exercice clos le 31 mai 2012.

Cette opération a conduit à dégager un écart de première consolidation se décomposant en :

- un écart d'évaluation de 1 500 000 € relatif au terrain figurant à l'actif de la société. Cet écart génère un impôt différé passif de 500 000 € ;
- un écart d'acquisition de 986 279 € amorti sur 20 ans à compter du 1^{er} juin 2012.

** ANNEXE **

✓ Synthèse des écarts de première consolidation

<u>Ecart d'acquisition</u>	MOULIN NEUF	VAL MURS	TOTAL
Ecart d'acquisition N (Valeur brute)	2 745 299	986 279	3 731 578
Amortissement au 31/05/2016	- 697 756	- 197 222	- 894 978
Dot et reprises exercice 2016/17	- 137 265	- 49 316	- 186 581
VNC au 31/05/2017	1 910 278	739 741	2 650 019

<u>Ecart d'évaluation</u>	MOULIN NEUF	VAL MURS	TOTAL
Actifs immobiliers			
Ecart d'évaluation s/ terrain	0	1 500 000	1 500 000
Ecart d'évaluation s/ bâtiment	7 141 503	0	7 141 503
Amortissement au 31/05/2016	-1 934 157	0	-1 934 157
Dotation exercice 2016/17	-357 075	0	-357 075
VNC au 31/05/2017	4 850 270	1 500 000	6 350 270

**** A N N E X E ****

- Evaluation des stocks

Les stocks sont évalués au prix d'acquisition net facturé majoré des frais accessoires sur achats.

- Créances et produits

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- Dettes et charges

Les dettes certaines qui existent à la clôture de l'exercice figurent en compte de tiers ou en charges à payer au passif du bilan. A la clôture de l'exercice, les dettes que des événements en cours ou survenus rendent probables et dont l'objet est nettement précisé sont inscrites au passif du bilan en provisions pour risques et charges.

- Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

- Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités sont inscrites pour leur valeur nominale et les valeurs mobilières de placement enregistrées conformément aux règles édictées par le Plan Comptable.

- CICE

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 335 040 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE. Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation.

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture et relatif à la période du 1^{er} janvier au 31 mai 2017, sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Le montant du CICE 2016 imputé sur l'impôt société est de 310 654€.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement.

Le CICE de l'exercice écoulé a été affecté au financement des investissements courants de notre société, et au renforcement de son fonds de roulement, par la mise en réserves du résultat dégagé dans l'exercice.

**** ANNEXE ****

2. Principes et modalités de consolidation

2.1. Méthodes de consolidation

- Toutes les sociétés du groupe HYPER GRASSE ont été consolidées par intégration globale à l'exception de la société MOULIN DE BRUN consolidée par la méthode de la mise en équivalence.
- La date retenue pour l'établissement des comptes consolidés est la date de clôture de la société mère à savoir le 31 mai 2017.
- Prise en compte de la fiscalité différée :
La méthode retenue est la méthode du report variable.
Le taux d'imposition actuel est de 33 1/3%.
Les impositions différées ont été prises en compte dans les cas suivants :
 - Existence de décalages temporaires issus des comptes individuels ou induits par les retraitements de consolidation ;
 - Existence de déficits fiscaux reportables.

2.2. Retraitements effectués sur les comptes individuels

A - Retraitements d'homogénéité

Afin d'assurer la comparabilité des comptes individuels et de donner une image fidèle du groupe, des retraitements visant à homogénéiser les méthodes comptables des filiales avec celles du groupe doivent être opérés en consolidation.
Les sociétés consolidées appliquent des méthodes comparables et n'ont pas été retraitées.

B - Constatation de la fiscalité différée

Il a été constaté des soldes d'impôts différés en présence de décalages temporaires dans les comptes sociaux ou de retraitements des comptes consolidés.

C - Annulation des opérations réciproques

Conformément aux règles applicables aux comptes consolidés, les opérations réciproques ont été neutralisées. Sont concernés les produits et charges ainsi que les créances et dettes inter-sociétés.

D - Application des normes de consolidation pour le crédit-bail

Les règles applicables aux comptes consolidés préconisent l'inscription du bien à l'actif pour sa valeur brute et la constatation de la dette résiduelle au passif ainsi que la reconstitution d'un plan d'amortissement conforme au bien financé et la ventilation des redevances entre amortissements et intérêts. En application de cette règle, les opérations de crédit-bail ont fait l'objet de retraitements dans les comptes des sociétés concernées.

**** A N N E X E ****

3 – EXPLICATIONS DES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT ET DE LEURS VARIATIONS

1. Immobilisations et amortissements :

Les variations des éléments d'actif immobilisé, amortissements et provisions sur actif immobilisé sont présentées en partie 4. Informations complémentaires.

2. Titres de participation non consolidés :

La liste des participations et la valeur nette comptable des titres détenus sont présentées en partie III. Détail des comptes.

** ANNEXE **

3. Capitaux propres consolidés

Le tableau de variation des capitaux propres groupe présente les variations ayant affecté ces comptes.

	Capital	Réserves Groupe	Résultat	Autres	TOTAL
Capitaux propres N-2	40 000	4 193 757	1 509 335	-2 217	5 740 878
Affectation résultat précédent		1 509 335	-1 509 335		
Distribution de dividende					
Résultat consolidé exercice			1 797 808		1 797 808
Diminution du capital	-599				-599
Pertes des minoritaires par le groupe (*)				-2 739	-2 739
Capitaux propres groupe N-1	39 401	5 703 092	1 797 808	-4 956	7 535 349
Affectation résultat précédent		1 797 808	-1 797 808		
Distribution de dividende		-500 000			-500 000
Résultat consolidé exercice			3 119 294		3 119 294
Diminution du capital					
Pertes des minoritaires par le groupe				4 956	4 956
Capitaux propres groupe N	39 401	7 000 900	3 119 294		10 159 596

	Réserves minorit.	Résultat minorit.	Autres	TOTAL
Intérêts minoritaires N-2	-647	-1 569	2 217	
Affectation du résultat N-2	-1 569	1 569		
Résultat consolidé exercice		-2 739		-2 739
Autres mouvements et reprise des pertes des minoritaires par le groupe (*)			2 739	2 739
Intérêts minoritaires N-1	-2 216	-2 739	4 956	
Affectation du résultat N-1	-2 739	2 739		
Résultat consolidé exercice		10 420	-4 956	5 472
Autres mouvements et reprise des pertes des minoritaires par le groupe				
Intérêts minoritaires N	-4 948	10 420		5 472

(*) Cas particulier des intérêts minoritaires négatifs

Le paragraphe 270 du Règl. 99-02 reprenant l'ancien PCG Conso n°241-e stipule que les intérêts minoritaires sont déduits des intérêts majoritaires "sauf si les minoritaires ont l'obligation formelle de combler ces pertes". Dans le cas présent, les pertes des sociétés FM, VALMURS et TINTINA revenant aux minoritaires ont été rattachées au groupe pour la partie excédant les réserves.

** ANNEXE **

4. Provisions

	Solde ouverture	Variation périmètre	Augment. Dotations	Diminut Reprises	Solde N
Provisions pour risques & charges					
Provisions pour risques	90 779		68 202	52 157	106 824
Provisions pour impôts	252 571				252 571
Provisions pour charges					
Total I	343 350		68 202	52 157	359 395
Provisions pour dépréciation					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières	83 100			83 100	
Stocks et en-cours					
Comptes clients	8 275			8 255	20
Autres provisions pour dépr.					
Total II	91 375			91 355	20

Dont dotations et reprises - d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

0 60 412
0 83 100
68 202 0

Contrôle fiscal en cours :

La société HYPER GRASSE a fait l'objet d'une vérification fiscale portant sur la réduction d'impôt mécénat des exercices clos du 31 mai 2010 au 31 mai 2012.

Ce contrôle a débuté le 19 janvier 2013 et la société HYPER GRASSE a reçu le 6 août 2013, une proposition de rectification remettant en cause une partie de la réduction d'impôt mécénat, et ce, à hauteur de 245 014 €.

La société HYPER GRASSE a contesté ce redressement et a sollicité la saisine de la Commission Départementale des Impôts Directs et des Taxes sur le Chiffre d'Affaires qui s'est déclarée incompétente. L'avis de mise en recouvrement adressé à la société Hyper GRASSE le 17 août 2015 fait l'objet d'une provision comptabilisée (dans la rubrique impôts sur les sociétés) dans l'exercice pour un montant de 252 571 € (intérêts de retard compris pour 7 558 €).

La société HYPER GRASSE entend poursuivre la procédure et contester ce redressement. A ce titre, la société HYPER GRASSE a saisi, fin septembre 2015, l'administration fiscale d'une réclamation contentieuse avec demande de sursis de paiement.

5. Emprunts et dettes financières :

- Ventilation des dettes financières par échéances (en partie 4.)
- Financements par crédit-bail : cf. détail des comptes

**** A N N E X E ****

6. Effectifs

- Cadres :	3
- Agents de maîtrise et techniciens :	27
- Employés :	246

7. Engagements hors bilan et garanties données

- Engagements de retraite : 161 199 €

L'engagement de retraite est déterminé sur la base de l'engagement attaché aux salariés dans leur totalité à la date de la clôture. La méthode de calcul est conforme à la convention de détail et de gros à prédominance alimentaire.

Hypothèse retenue : départ volontaire des salariés.

Le montant retenu est une indemnité brute, charges sociales, et fiscales patronales comprises.

Taux d'actualisation : 1.38%.

Evolution annuelle des salaires : 1%,

Critère de Turn Over : fort pour les employés, moyen pour les agents de maîtrise et faible pour les cadres.

- Engagements financiers :

- Intérêts restant à courir sur emprunts : pour mémoire

- Avals, cautions et garanties : 19 532 921 €

Conformément aux usages dans le mouvement E.LECLERC, le groupe s'est portée caution en sa qualité de parrain de certains centres E.LECLERC.

Le détail est donné dans l'annexe des comptes sociaux de chacune des sociétés concernées.

- Sûretés réelles consenties :

Nantissement du fonds de commerce au profit des banques BFCC, BPI, B.E.C.M.E , EDEL en garantie des emprunts.

Montant des dettes garanties : 3 908 465 €

Hypothèque sur un ensemble immobilier, terrains et bail à construction, sis

Chemin de l'Orme au profit des banques BFCC, Banque de l'Economie,

Crédit Lyonnais, CEPME, BPI et le Crédit Coopératif.

Montant des dettes garanties : 9 937 318 €

Hypothèque sur un ensemble immobilier sis Chemin Saint Bernard, Vallauris (06) au profit des banques BPI, CIC et Crédit Coopératif.

Montant des dettes garanties : 25 707 238 €

Privilège sur un actif immobilier sis 546 Boulevard Eugene Brioux Agay, St Raphael (83) au profit de la banque CIC.

Montant de la dette garantie : 7 307 773 €

**** A N N E X E ****

8. Autres informations

- Rémunération des dirigeants

Non applicable

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du Code de commerce)

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

- Honoraires versés aux commissaires aux comptes :

(Articles R. 123-198 et R.233-14 du Code de commerce)

Honoraires facturés au titre du contrôle légal (HT) : 29 750 €

Honoraires facturés au titre des autres contrôlés (HT) : 0 €

9. Fiscalité différée :

- Détail du solde d'impôt différé comptabilisé :

	Base	Impôt diff.
Ecart d'évaluation net	- 6 350 270€	
Dont Val Murs :	1 500 000 €	
Dont Moulin Neuf :	4 850 270 €	
Décalages temporaires fiscaux :	686 574 €	
Dont Participation :	432 752 €	
Dont taxes déd N+1 :	253 822 €	
Résultats TINTINA -VALMURS (01.01 au 31.05.17)	- 333 125 €	
Frais d'acquisition sur titres		
Restant à déduire	0 €	
Retraitement crédit bail :	+ 0 €	

	- 5 996 822 €	
Taux d'impôt N	x 33.33%	
Impôt différé Passif		- 1 998 938 €

** A N N E X E **

- Variation des impôts différés :

	Base	Impôt diff.
Impôt différé N-1 :	5 829 642	1 943 214
Impôt différé N :	5 996 822	1 998 938
	-----	-----
Variation de l'exercice	- 167 180	- 55 724
<i>Dont réserve</i>		<i>- 861</i>
<i>Dont résultat</i>		<i>-54 863</i>

- Rapprochement entre impôts sur les bénéfices et impôts différés

Résultat net de l'ensemble consolidé :	3 129 714	
Avant amort. Des écarts d'acquisition :	186 581	
Décalages permanents : (y compris CICE)	- 217 556	
Impôt exigible :	1 477 784	
Impôt différé de l'exercice :	54 863	-----
Résultat base IS :	4 631 386	

x 33.33%

IS période (33.33%) :	1 543 794
-----------------------	-----------

Rapprochement avec l'impôt comptabilisé :

Impôt sur les bénéfices exigible (33.33%)	1 477 784
Hors contribution 3.3% et crédit d'impôt :	+ 11 146
Impôt différé de l'exercice :	+ 54 863

Impôt de l'exercice :	1 543 794
------------------------------	------------------

A partir de l'exercice ouvert au 01/06/2011, la société HYPER GRASSE a opté pour le régime d'intégration fiscale.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

Liste des sociétés membres du groupe fiscalement intégré :

SAS Hyper Grasse : société mère

SAS Moulin Neuf : société filiale

**** A N N E X E ****

4 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Détail du bilan Actif
- Détail du bilan Passif
- Détail du compte de résultat
- Tableau de variations des immobilisations, amortissements et provisions sur actif immobilisé
- Etat des échéances des créances et des dettes
- Tableau des flux de trésorerie consolidé du groupe

BILAN CONSOLIDE DU GROUPE

BILAN DETAILLE ACTIF	31.05.2017			31.05.2016
	Brut	Amort-prov	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
Ecart d'acquisition	3 731 578	1 081 559	2 650 019	2 836 600
Frais d'établissement				
Frais rech. & développement				
Concessions, brevets, licences	76 945	76 317	628	1 036
Fonds commercial				
Autres immob. incorporelles	788 923	494 745	294 178	331 746
Av. et acptes s/immob.incorp.				
Terrains	15 767 930	485 116	15 282 814	15 339 373
Ecart d'évaluation Val Murs	1 500 000		1 500 000	1 500 000
Constructions	45 646 839	14 464 074	31 182 765	12 646 810
Ecart d'acquisition Moulin Neuf	7 141 503	2 291 232	4 850 271	5 207 346
Inst.techn. mat.& outillage	2 394 004	2 137 813	256 191	291 157
Autres immob. corporelles	3 449 042	2 838 552	610 490	859 642
Immobilisations corp en crédit-bail	1 128 050	1 128 050		53 125
Immob. corporelles en cours	1 791 892		1 791 892	19 977 925
Av. et acptes sur immob.corp.				
Titres mis en équivalence	533 454		533 454	540 153
Titres non consolidés et créances	650 832		650 832	27 840
Autres immo financ.	1 323 723		1 323 723	1 282 393
TOTAL (I)	85 924 715	24 997 458	60 927 257	60 895 146
Matières premières et autres	48 708		48 708	42 182
Marchandises	4 417 170		4 417 170	4 621 616
Av. et acomptes versés				
Créances clients et cptes ratt.	1 144 480	20	1 144 460	141 348
Autres créances	2 309 244		2 309 244	4 278 838
Impôts différés actif				
Capital sousc.app.non versé				
Actions propres				
Titres de placements	692 752		692 752	245 000
Disponibilités	8 033 507		8 033 507	5 783 704
Charges constatées d'avance	436 494		436 494	442 601
TOTAL (II)	17 082 355	20	17 082 335	15 555 289
Chges à répartir (III)				
Primes de remb. des oblig. (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (0 à VI)	103 007 070	24 997 478	78 009 592	76 450 435

BILAN CONSOLIDE DU GROUPE

BILAN DETAILLE PASSIF	Exercice 31.05.2017	Exercice 31.05.2016
Capital	39 401	39 401
Primes		
Ecart de réévaluation		
Réserves consolidées	7 000 901	5 698 140
Réserves de conversion		
Résultat groupe	3 119 294	1 797 808
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES GROUPE	10 159 596	7 535 349
Intérêts minoritaires dans les réserves	-4 948	-2 214
Autres *	0	4 953
Intérêts minoritaires dans les résultats	10 420	-2 739
TOTAL INTERETS MINORITAIRES	5 472	
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	10 165 068	7 535 349
Autres fonds propres		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques	359 395	343 350
Provisions pour charges		
Impôts différés passif	1 998 938	1 943 214
TOTAL (III)	2 358 333	2 286 564
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit	53 555 535	54 139 084
Emprunts et dettes en crédit-bail		49 188
Découverts et concours bancaires courants	124 306	
Emprunts et dettes financières divers	173 609	163 930
Intérêts courus sur dettes financières	359 010	215 209
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 246 795	6 087 358
Dettes fiscales et sociales	3 739 829	3 224 848
Autres dettes	224 355	1 267 182
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 058 427	1 466 423
Dettes groupe et associés	0	10 975
Produits constatés d'avance	4 325	4 325
TOTAL (IV)	65 486 191	66 628 522
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL (1 à VI)	78 009 592	76 450 435

* Perte des minoritaires prise en charge par le groupe.

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

COMPTE DE RESULTAT DETAILLE Partie 1/2	Exercice 31.05.2017	Exercice 31.05.2016
CHIFFRE D'AFFAIRES NETS	88 130 772	84 616 451
Production stockée/immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises amortissements et provisions d'exploitation	60 412	133 950
Transferts de charges	311 268	137 943
Autres produits	53 824	61 986
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	88 556 276	84 950 330
Achats de marchandises	64 493 497	64 668 715
Variations de stocks de marchandises	204 446	-428 822
Achats matières premières et autres approv	217 015	167 034
Variation de stock matières premières et autres approv	-6 526	-2 972
Autres achats et charges externes	5 212 699	4 328 367
Impôts et taxes et versements assimilés	1 533 624	1 615 810
Salaires	6 766 995	6 665 719
Charges sociales	2 024 696	2 010 521
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	432 752	411 134
Dotations amortissements d'exploitation	2 433 243	1 585 822
Dotations amortissements d'exploitation s/Crédit-bail	125 000	125 000
Dotations provisions d'exploitation		
Autres charges	55 975	33 263
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	83 493 416	81 179 591
1- RESULTAT D'EXPLOITATION	5 062 860	3 770 739
QP bénéfiques sur opérations en commun	1 669	
QP pertes sur opérations en commun		
Produits financiers sur participations		
Produits des autres immob. financières	12 288	144 321
Produits financiers sur VMP et créances		
Autres intérêts et produits assimilés	3 792	2 470
Reprises provisions financières	83 100	
Différences positives de change		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	99 180	146 791
Dotations provisions financières		83 100
Intérêts et charges assimilées	850 618	953 015
Différences négatives de change		
Autres charges financières	124	484
TOTAL CHARGES FINANCIERES	850 742	1 036 599
2- RESULTAT FINANCIER	-751 562	-889 808
3- RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES	4 312 967	2 880 931

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

COMPTE DE RESULTAT DETAILLE Partie 2/2	Exercice 31.05.2017	Exercice 31.05.2016
3- RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES	4 312 967	2 880 931
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 139 003	166 702
Produits des cessions d'éléments d'actif	29 400	162 413
QP des subventions d'investissements virée au résultat		
Reprises des écarts d'évaluation		
Transferts de charges exceptionnelles		8 214
Reprises amortissements et provisions exceptionnelles		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 168 403	337 329
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	549 212	231 519
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	88 316	162 413
Autres charges exceptionnelles		48 387
Dotations amortissements et provisions exceptionnelles	68 202	
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	705 730	442 319
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL	462 673	-104 990
Impôts exigibles sur les bénéfices	1 477 784	1 046 431
Impôts différés	54 863	-178 132
5- RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	3 242 993	1 907 642
QP dans les résultats des sociétés mises en équivalence	73 302	74 008
6- RESULTAT NET (Avant dot.& rep. des écarts d'acquisition)	3 316 295	1 981 650
Dotations/reprises des écarts d'acquisition & fonds commerciaux	186 581	186 581
QP des soc. mises en équiv. sur les dot/rep des écarts		
7- RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	3 129 714	1 795 069
Part revenant aux intérêts minoritaires	10 420	-2 739
8- RESULTAT REVENANT A L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE	3 119 294	1 797 808

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS BRUTES

	Solde ouverture	Var de périmètre	Acquisit. Créations	Cessions M.H.Serv.	Virt poste à poste	Solde N
Ecart d'acquisition	3 731 578	0	0	0	0	3 731 578
Immob. incorporelles	865 868	0		0	0	865 868
Immob. corporelles	76 789 239	0	2 124 358	94 337	0	78 819 260
Immob. Financières	1 393 333	0	884 829	303 607	0	1 974 555
ACTIF IMMOB BRUT	82 780 018	0	3 009 187	397 944	0	85 391 261

TABLEAU DE VARIATION DES AMORTISSEMENTS

	Solde ouverture	Var de périmètre	Dotations exercice	Reprises exercice	Sorties de périmètre	Solde N
Ecart d'acquisition	894 978	0	186 581	0	0	1 081 559
Immob. incorporelles	533 086	0	37 976	0	0	571 062
Immob. corporelles	20 913 861	0	2 520 267	89 291	0	23 344 837
Immob. Financières	0	0	0	0	0	0
AMORTISSEMENTS	22 341 925	0	2 744 824	89 291	0	24 997 458

dont dotation aux amortissements d'exploitation 2 433 243

dont dotation aux amortissements exceptionnels 0

dont dotation aux amortissements d'exploitation s/CB 125 000

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS NETTES

	Solde ouverture	Var de périmètre (+)	Variation val brutes (+)	Variation dépréciat (-)	Virt poste à poste (-)	Solde N
Ecart d'acquisition	2 836 600	0	-186 581	0	0	2 650 019
Immob. incorporelles	332 782	0	-37 976	0	0	294 806
Immob. corporelles	55 875 378	0	-395 909	5 046	0	55 474 423
Immob. Financières	1 393 333	0	884 829	303 607	0	1 974 555
ACTIF IMMOB NET	60 438 093	0	264 363	308 653	0	60 393 803

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	652 083	652 083	
Prêts et autres immobilisations financières	114 845		114 845
De l'actif circulant			
Créances clients et cptes ratt.	1 144 480	1 144 480	
Autres créances	2 309 244	2 159 979	149 265
Impôts différés actif			
Groupe et associés			
Charges constatées d'avance	436 494	328 575	107 919
TOTAL I - ETAT DES CREANCES	4 005 063	3 633 034	372 029

	Montant brut	A un an au plus	+ d'un an - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit *	53 555 535	4 880 064	25 148 266	23 527 205
Emprunts et dettes crédit-bail				
Découverts et concours bancaires courants	124 306	124 306		
Emprunts et dettes financières divers	173 609	173 609		
Intérêts courus sur dettes financières	359 010	359 010		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 246 795	6 246 795		
Dettes fiscales et sociales	3 739 829	3 739 829		
Autres dettes	224 355	224 355		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 058 427	1 058 427		
Dettes groupe et associés				
Produits constatés d'avance	4 325	4 325		
TOTAL II - ETAT DES DETTES	65 486 191	16 810 720	25 148 266	23 527 205

**Concernant les emprunts relatifs à la société VAL MURS, les échéanciers d'emprunts ont été calculés à partir des informations connues à la date d'arrêté des comptes du groupe.*

Tableau des flux de trésorerie consolidés
Groupe HYPER GRASSE

<i>Présentation en €</i>	31.05.2017	31.05.2016
TRESORERIE A L'OUVERTURE	6 028 704	4 812 877
Résultat net des entreprise intégrées	3 119 294	1 797 808
+ Part des minoritaires dans le résultat stés intégrées	10 420	-2 739
+ Quote part des sociétés mise en équivalence	-73 302	-74 008
+ Dotations aux amortissements et provisions	2 813 026	1 980 503
- Reprise des amortissements et provisions	-135 257	-133 950
+ Dividendes reçus des sociétés en équivalence	80 000	80 000
+ Moins-values et plus-values sur cessions d'actifs	58 916	0
+ Variation des impôts différés	54 863	-178 132
Capacité d'autofinancement	5 927 960	3 469 482
Variation des frais financiers	141 717	-21 621
<u>Variation nette exploitation</u>		
<i>Var° de stock</i>	197 920	-431 794
<i>Var° des Créances d'exploit°</i>	766 623	-1 401 611
<i>Var° des Dettes d'exploit°</i>	675 886	75 050
<u>Variation nette hors exploitation</u>		
<i>Var°des créances hors exploitation</i>	204 946	-1 194 904
<i>Var°des dettes hors exploitation</i>	-1 042 827	1 012 760
<i>Charges et produits constatés d'avance</i>	6 107	20 128
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	950 372	-1 941 992
FLUX DE TRESORERIE D'EXPLOITATION (I)	6 878 332	1 527 490
- Décaisst / acquisition immos incorporelles	0	-1 224
- Décaisst / acquisition immos corporelles	-2 124 358	-9 521 452
+ Variations des dettes s/ immobilisations	-407 996	-1 355 827
+ Encaisst / cession d'immos corp et incorp	23 783	0
- Décaisst / acquisition immos financières	-882 412	-161 484
- Encaisst / cession immos financières	220 547	162 413
- Tréso.nette /acquisitions & cessions de filiales	-614	0
FLUX DE TRESORERIE S/INVESTISSEMENTS (II)	-3 171 050	-10 877 574
+ Variation de capital ou apports	0	-599
+ Dividendes versés aux actionnaires de la mère	-500 000	0
+ Variations nette des comptes courants hors groupe	-10 975	872
+ Variations des dettes financières	9 679	0
- Encaissements provenant d'emprunts	3 856 608	13 558 903
- Remboursement d'emprunts	-4 489 345	-2 993 265
FLUX DE TRESORERIE S/FINANCEMENTS (III)	-1 134 033	10 565 911
VARIATION GLOBALE DE TRESORERIE (I-II+III)	2 573 249	1 215 827
TRESORERIE A LA CLOTURE	8 601 953	6 028 704

III – DETAIL DES COMPTES

***CONTRIBUTION DES SOCIETES AU BILAN CONSOLIDE
PAR GRANDES MASSES***

***CONTRIBUTION DES SOCIETES AU COMPTE DE RESULTAT
CONSOLIDE PAR GRANDES MASSES***

DETAIL DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES DU GROUPE

CONTRIBUTION DES SOCIETES A L'ACTIF CONSOLIDE

ACTIFS IMMOBILISES

Actif immobilisé brut	HYPER GRASSE	MOULIN NEUF	MOULIN DE BRUN	TINTINA	VAL MURS	TOTAL
Ecart d'acq & fonds comm.	0	2 745 299	0	0	986 279	3 731 578
Immobilisations incorporelles	865 868	0	0	0	0	865 868
Immobilisations corporelles	13 828 753	30 670 364	0	7 371 618	26 948 525	78 819 260
dont financées par crédit-bail	1 128 050	0	0	0	0	1 128 050
Immobilisations financières	1 127 210	722 094	0	0	125 251	1 974 555
Titres mis en équivalence	0	0	533 454	0	0	533 454
Total actif immobilisé brut	15 821 831	34 137 757	533 454	7 371 618	28 060 055	85 924 715

Amortiss. et provisions

Ecart d'acq & fonds comm.	0	835 021	0	0	246 538	1 081 559
Immobilisations incorporelles	571 062	0	0	0	0	571 062
Immobilisations corporelles	8 617 033	13 608 396	0	186 729	932 679	23 344 837
dont financées par crédit-bail	1 128 050	0	0	0	0	1 128 050
Immobilisations financières	0	0	0	0	0	0
Total amort & provs/immob.	9 188 095	14 443 417	0	186 729	1 179 217	24 997 458

Actif immobilisé net

Ecart d'acq & fonds comm.	0	1 910 278	0	0	739 741	2 650 019
Immobilisations incorporelles	294 806	0	0	0	0	294 806
Immobilisations corporelles	5 211 720	17 061 968	0	7 184 889	26 015 846	55 474 423
dont financées par crédit-bail	0	0	0	0	0	0
Immobilisations financières	1 127 210	722 094	0	0	125 251	1 974 555
Titres mis en équivalence	0	0	533 454	0	0	533 454
Total actif immobilisé net	6 633 736	19 694 340	533 454	7 184 889	26 880 838	60 927 257

ACTIFS CIRCULANTS

	HYPER GRASSE	MOULIN NEUF	MOULIN DE BRUN	TINTINA	VAL MURS	TOTAL
Stocks	4 465 878	0	0	0	0	4 465 878
Créances clients	215 105	0	0	244 502	684 853	1 144 460
Autres créances	1 685 839	224 234	0	3 419	832 246	2 745 738
Valeurs mobilières de placement	246 103	250 037	0	0	196 612	692 752
Disponibilités	4 568 499	377 372	0	133 190	2 954 446	8 033 507
Total actifs circulants	11 181 424	851 643	0	381 111	4 668 157	17 082 335

Immobilisations en cours :

Montant des dépenses comptabilisées : 1 648 334 euros

La société HYPER GRASSE a pour projet la création d'un Drive E. Leclerc déporté. Les investissements figurant en immobilisations en cours concernent ce projet pour lequel un contrat VEFA a été conclu.

CONTRIBUTION DES SOCIETES AU PASSIF CONSOLIDE

CAPITAUX PROPRES

	HYPER GRASSE	MOULIN NEUF	MOULIN DE BRUN	TINTINA	VAL MURS	TOTAL
Capital	39 401	0	0	0	0	39 401
Primes	0	0	0	0	0	0
Réserves consolidées	7 341 819	506 750	460 052	-28 458	-1 279 262	7 000 901
Résultat groupe	1 396 749	613 010	73 302	12 607	1 023 626	3 119 294
Total capitaux propres	8 777 969	1 119 760	533 354	-15 851	-255 636	10 159 596

Réserves minoritaires	0	0	0	-4	-4 944	-4 948
Résultat des minoritaires	0	0	0	3	10 417	10 420
Total int.minoritaires	0	0	0	-1	5 473	5 472

AUTRES COMPTES DE PASSIF

Provisions pour risques	359 395	0	0	0	0	359 395
Impôt différé passif	-228 861	1 616 757	0	9 760	601 281	1 998 938
Dettes financières ets cdt	8 176 062	9 928 804	0	7 307 773	28 142 896	53 555 535
<i>dont financement par crédit-bail</i>	0	0	0	0	0	0
Autres Dettes financières	199 902	8 514	0	176 556	0	384 972
Comptes courants	0	0	0	0	0	0
Comptes de liaison passif	-9 408 907	7 665 921	100	85 964	1 656 922	0
Dettes fournisseurs	6 196 142	14 543	0	1 799	34 311	6 246 795
Dettes fiscales et sociales	3 388 823	148 349	0	0	202 657	3 739 829
Autres dettes	230 329	43 334	0	0	1 013 444	1 287 107
Découv. concours bancaires	124 306					124 306
Total autres passifs	9 037 191	19 426 223	100	7 581 854	31 651 511	67 696 880

CONTRIBUTION DES SOCIETES AU RESULTAT CONSOLIDE

	HYPER GRASSE	MOULIN NEUF	MOULIN DE BRUN	TINTINA	VAL MURS	TOTAL
Chiffre d'affaires	85 838 197	51 905	0	254 023	1 986 647	88 130 772
Autres produits d'exploit.	326 207	2 032	0	0	97 265	425 504
TOTAL PRODUITS D'EXPLOIT.	86 164 404	53 937	0	254 023	2 083 912	88 556 276
Achats consommés	64 908 432	0	0	0	0	64 908 432
Charges de personnel yc participation	9 224 443	0	0	0	0	9 224 443
Autres charges d'exploitation	4 874 308	236 970	0	1 027	156 369	5 268 674
Impôts et taxes	1 246 190	269 603	0	9 752	8 079	1 533 624
Dotations amortiss & provisions	798 227	796 630	0	30 707	932 679	2 558 243
TOTAL CHARGES D'EXPLOIT.	81 051 600	1 303 203	0	41 486	1 097 127	83 493 416
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 112 804	-1 249 266	0	212 537	986 785	5 062 860
Charges et produits financiers	-67 710	-119 058	0	-199 630	-363 495	-749 893
RESULTAT COURANT	5 045 094	-1 368 324	0	12 907	623 290	4 312 967
Charges et produits exceptionnels	-178 630	0	0	0	641 303	462 673
RESULTAT AVANT IMPOTS	4 866 464	-1 368 324	0	12 907	1 264 593	4 775 640
<i>Compte de liaison résultat</i>	<i>-2 526 459</i>	<i>2 530 387</i>	<i>0</i>	<i>2 390</i>	<i>-6 318</i>	<i>0</i>
Impôts sur les résultats	943 256	411 788	0	2 687	174 916	1 532 647
RESULTAT NET	1 396 749	750 275	0	12 610	1 083 359	3 242 993
QP des sociétés mises en équivalence	0	0	73 302		0	73 302
Dotations et reprises des amort des écarts d'acquisition	0	137 265	0	0	49 316	186 581
RESULTAT NET ENSEMBLE CONSO.	1 396 749	613 010	73 302	12 610	1 034 043	3 129 714
Intérêts minoritaires	0	0	0	3	10 417	10 420
RESULTAT NET - PART DU GROUPE	1 396 749	613 010	73 302	12 607	1 023 626	3 119 294

DETAIL DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES DU GROUPE

PARRAINAGES

LUNADIS SAS	500
AUZON VENTOUX	15
HOLDING FT	10
FIPODIS SAS	10
RIVIERADIS	10
DAINVILDIS	16
SUDALP II	1
SUDALP	1
ROMANDIS	11
SODILUC 2	1
RANDIS	1
ROMANDIS II	1
KERZIOU	41
ASJP OLETA	1
ROYDIS	90
ARPEGE	20
SODICA II	15
DESIREDIS	100
KERZIOU	20
NIKAIAL	10
NIKAIA DIS	150
NIKAIA D	10
BALEODIS	1
BRIANCONDIS	1
MNL	32
SOLUDIS	32
SNS	1
SODESUP II	145
SAS AZG	4
AZIA INVESTISSEMENT	169
BEL AIR	160
VENCENI	10
HYERDIS	172
BALEODIS	1
SORBARA	80
NEMODIS	10
RIBSPATRIM	100
MG	1

TITRE DU MOUVEMENT

VERALEC	3 060
LECASUD	3 049
SIL	566 952
SCI VITRY-LEC	-
BTLEC	1 829
SOFILEC-SUD EST	372 655
INFORMADIS GIE	1 000
SCAFISH	3 000
LES 4 SAISONS	2 000
SCAPARF	2 000
SCAPMAREE	914
KL COMMERCE	2 000
GALEC	15 680
ISSY LECASUD	12 503

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

RACHAT MARQUE LECLERC	23 868
FONDS DE ROULEMENT GALEC	28 891
DEPOT DE GARANTIE - CAUTIONNEMENT	62 086
BFCC	218 700
AVANCE MURBACK	652 083
TITRES MURBACK	333

TOTAL 1 974 555

SAS HYPER GRASSE
Société par Actions Simplifiée au capital de 39.400,50 euros
Siège social : 59 chemin de l'Orme
06130 GRASSE
R.C.S. GRASSE 440 237 667

**RAPPORT DU CONSEIL DE PARRAINAGE
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

**DECISIONS COLLECTIVES UNANIMES DES ASSOCIES
EN DATE DU 30 NOVEMBRE 2017**

Chers Associés,

Nous vous avons réunis en exécution des prescriptions légales, pour vous rendre compte de la situation du Groupe, dont notre société est la société mère consolidante, au cours de l'exercice clos le 31 mai 2017.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports des commissaires aux comptes.

I. SITUATION ET EVOLUTION DE LA SOCIETE ET DU GROUPE

1. Activité et résultats de la Société et du Groupe au cours de l'exercice écoulé

Nous vous rappelons que l'ensemble constitué par la société HYPER GRASSE et les sociétés LE MOULIN NEUF, MOULIN DE BRUN, VAL MURS et TINTINA qu'elle contrôle dépassant deux des trois seuils définis par l'article R. 233-16 du Code de commerce, la société HYPER GRASSE, tête de groupe, est tenue d'établir et de publier des comptes consolidés, conformément aux articles L. 233-16 et suivants du Code de commerce.

Nous vous présentons ci-après les comptes consolidés, établis selon les normes françaises applicables.

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève au 31 mai 2017 à 88.130.772 euros contre 84.616.451 euros pour l'exercice précédent.

Les achats consommés s'élèvent à 64.908.432 euros contre 64.403.955 euros pour l'exercice précédent.

La masse salariale s'élève à 9.224.443 euros contre 9.087.374 euros pour l'exercice précédent.

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 5.268.674 contre 4.361.630 euros au titre de l'exercice clos le 31 mai 2016.



Les impôts et taxes s'élèvent à 1.533.624 euros contre 1.615.810 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte notamment :

- d'un résultat financier consolidé déficitaire de 749.893 euros contre un résultat financier consolidé déficitaire de 889.808 euros l'exercice précédent,
- d'un résultat exceptionnel consolidé positif de 462.673 euros contre un résultat exceptionnel consolidé négatif de 104.990 euros pour l'exercice précédent,
- et d'une charge d'impôts sur les bénéfices de 1.477.784 euros contre 1.046.431 euros l'exercice précédent,

le résultat net des sociétés intégrées s'établit, au 31 mai 2017, à 3.242.993 euros contre 1.907.642 euros pour l'exercice précédent.

La dotation aux amortissements des écarts d'acquisition s'élevant à 186.581 euros au 31 mai 2017, le résultat net consolidé de l'exercice clos le 31 mai 2017 ressort à 3.129.714 euros contre un résultat net consolidé de 1.795.069 euros pour l'exercice clos le 31 mai 2016, la part du Groupe représentant 3.119.294 Euros.

2. Evolution récente et perspectives d'avenir

Le groupe entend poursuivre le développement commercial de l'hypermarché.

II. INFORMATIONS LEGALES

Comme les dispositions légales nous en font obligation, nous vous donnons ci-après un certain nombre d'informations :

Présentation des comptes

Les comptes consolidés au 31 mai 2017 du Groupe HYPER GRASSE sont établis conformément aux dispositions de la loi du 3 janvier 1985 et du décret d'application du 17 février 1986 et selon les règles et principes du Plan Comptable Général. Les présents comptes tiennent compte des changements induits par l'application du règlement CRC 99-02.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été établie par référence à la méthode des coûts historiques.

Le Groupe HYPER GRASSE est composé de cinq sociétés :

- la SAS HYPER GRASSE,
- la SAS MOULIN NEUF,
- la SCI MOULIN DE BRUN,
- la SCI VAL MURS,
- la SCI TINTINA.

Il est rappelé que la société HYPER GRASSE a cédé le 24 novembre 2016 la totalité de ses parts détenues dans la société FM. A ce titre, les société FM est exclue du périmètre. Toutes les sociétés sont consolidées par la méthode de l'intégration globale à l'exception de la société MOULIN DE BRUN consolidée par la méthode de mise en équivalence.



Crédit d'impôt compétitivité emploi :

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du CICE correspondant à l'exercice pour un montant de 335.040 euros a été porté au crédit du compte 649 – charges de personnel – CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation.

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice, alors que le CICE théorique couru à la date de clôture et relatif à la période du 1^{er} janvier au 31 mai 2017 sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Le montant du CICE 2016 imputé sur l'impôt société est de 310.654 euros.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement.

Le CICE de l'exercice écoulé a été affecté au financement des investissements courants de notre société et au renforcement de son fonds de roulement, par la mise en réserves du résultat dégagé dans l'exercice.

Contrôle fiscal en cours :

La société HYPER GRASSE a fait l'objet d'une vérification fiscale portant sur la réduction d'impôt mécénat des exercices clos du 31 mai 2010 au 31 mai 2012. Une proposition de rectification remettant en cause une partie de la réduction d'impôt mécénat à hauteur de 245.014 Euros a été adressée à la société HYPER GRASSE le 6 août 2013. Un avis de mise en recouvrement a été adressé le 17 août 2015 pour un montant de 252.571 Euros. La société HYPER GRASSE a saisi fin septembre 2015 l'administration fiscale d'une réclamation contentieuse avec demande de sursis à paiement.

Activité en matière de recherche et développement

Compte tenu de la nature des activités des sociétés membres du groupe, aucune activité spécifique en matière de recherche et de développement ne peut être signalée en tant que tel au cours de l'exercice écoulé.

Progrès réalisés et difficultés rencontrées

Au cours de l'exercice clos le 31 mai 2017, la société HYPER GRASSE et ses filiales ont poursuivi leur développement.

Au cours de l'exercice écoulé, la société HYPER GRASSE n'a pas rencontré de difficultés particulières autres que celles inhérentes à son activité et à celle de ses filiales.

MF

Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société

Au 31 mai 2017, les dettes financières nettes consolidées ressortent à 54.212.460 euros contre 54.578.386 euros pour l'exercice précédent.

Indications sur l'utilisation des instruments financiers

La Société n'utilise aucun instrument financier.

Le Président du Conseil de parrainage
M. Francis MASTIO

A handwritten signature in dark ink, consisting of a stylized 'F' followed by a large, loopy 'M' and a small 'i' at the end.

HYPER GRASSE

Société par actions simplifiée au capital de 39 400,50 €

59 chemin de l'Orme

06130 – GRASSE

N° SIRET : 440 237 667

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

Exercice clos le 31 mai 2017

Cabinet Vilaine et Associés
6, Avenue Jacques Cartier
44800 SAINT-HERBLAIN

Claude RICCI
14 rue Dunoyer de Segonzac
06200 NICE

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mai 2017, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société HYPER GRASSE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude exposée dans la note intitulée « contrôle fiscal en cours » en page 17 concernant la provision pour charges vis-à-vis de l'administration fiscale.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note « Méthodes d'évaluation » de l'annexe des comptes consolidés expose les règles et méthodes relatives à l'écart d'acquisition. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par le groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes consolidés et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Saint-Herblain,

Le 14 novembre 2017



Cabinet Vilaine et Associés
Commissaire aux Comptes
Représenté par
Christian PALVADEAU

Fait à Nice,

Le 14 novembre 2017



Claude RICCI
Commissaire aux Comptes

